

**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 03 juin 2025**

Séance ordinaire du **03 juin 2025** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

**Nombre de conseillers :**

En fonction : 15

Présents : 14

Absents : 01

Nombre de procuration(s) : 0

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire

Secrétaire de séance : M. SCHOSSELER Daniel

Date de convocation : 27 mai 2025

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie  
MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 45 ) - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique  
ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : Mme LESNIAK Laurence

**6. Droits de place 2025 - Brasserie Ellipsys**

Par délibération du 06 septembre 2022, le Conseil Municipal a autorisé M. CAMPOS Aurélien, gérant de la Brasserie Ellipsys, à occuper une partie du domaine public devant son local pour y installer une terrasse en vue d'organiser des manifestations ponctuelles et de permettre la consommation de boissons sur place.

La redevance d'occupation du domaine public avait été fixée à 200,- € pour l'année 2022 et 400,-€ les années suivantes.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité :

- DECIDE de maintenir la redevance annuelle d'occupation du domaine public due par la Brasserie Ellipsys à 200,- € (deux cents euros) pour 2025.

Le secrétaire de séance,  
M. SCHOSSELER Daniel.



Délibération certifiée conforme.

Innenheim, le 12 juin 2025

Le Maire,

M. Jean-Claude JULLY.

